

**ELECTION AU CONSEIL DE L'INSTITUT SUPERIEUR DU
MANAGEMENT - IAE**

SCRUTIN DU 23 ET 24 NOVEMBRE 2023

**PROCÈS-VERBAL DE L'EXAMEN DE LA RECEVABILITÉ DES
CANDIDATURES**

La clôture du dépôt des candidatures pour les élections susvisées était fixée au **vendredi 10 novembre 2023 à 17h**. Il a été procédé à l'examen de la recevabilité des candidatures déposées.

RAPPEL DES REGLES RELATIVES A LA RECEVABILITE DES CANDIDATURES :

Ces règles sont précisées dans le code de l'éducation, en particulier ses articles L. 719-1 et D.719-1 à D.719-40 et dans l'arrêté N°2023-209 portant décision électorale relative au renouvellement des représentants des étudiants au conseil de l'institut supérieur du management - IAE.

**Rappel du nombre de sièges à pourvoir au sein du conseil de l'Institut
Supérieur du Management - IAE**

Collèges concernés	Nombre de sièges
Collège des usagers	2 (2 sièges titulaires et 2 sièges suppléants)

EST DECLAREE RECEVABLE LA CANDIDATURE :

:
COLLEGE DES ETUDIANTS

Liste « EN AVANT POUR L'ISM »

- Monsieur Lucas-Rayan MOREEL
- Monsieur Enguerrand PHILIP BOSSEROLLES DE SAINT-JULIEN

Fait à Versailles, le 15/11/2023

Le Président de l'université,



Alain BUI